

communiqué de presse

Paris, le 2 juin 2022

#Handicap #Culture

Malakoff Humanis publie l'édition 2022 de son étude sur l'accessibilité des lieux de culture et soutient cette année 17 festivals

Alors que la saison des festivals redémarre pleinement après deux années de crise Covid, la Fondation Malakoff Humanis Handicap publie les résultats de la seconde édition de son étude sur l'accessibilité des lieux de culture¹. Le Groupe soutient cette année 17 festivals et accompagne leurs organisateurs dans la mise en œuvre de dispositifs destinés à les rendre plus accessibles aux personnes en situation de handicap.

75% des personnes handicapées ont fréquenté au moins une fois par an un lieu culturel au cours des dernières années. Leur perception de l'accès à la culture s'est améliorée : 48% d'entre elles considèrent que cet accès est plus facile, un chiffre en hausse de 9 points par rapport en 2017. Cet avis n'est cependant pas partagé par leurs accompagnants qui estiment qu'il s'est complexifié (70% vs 64% en 2017²).

Tous, personnes handicapées et accompagnants, pensent que de nombreux freins persistent (accès, coût, affluence...) et sont en attente de dispositifs rendant plus facile la fréquentation des événements culturels.

- 75% des personnes en situation de handicap ont fréquenté au moins une fois par an un lieu culturel.
- 48% des personnes en situation de handicap considèrent l'accès à la culture plus facile : un chiffre en hausse de 9 points par rapport à 2017.
- Plus de la moitié des personnes en situation de handicap (59%) aimeraient faire davantage de sorties culturelles (vs 67% en 2017).
- Les principaux freins de l'accès à la culture sont : le prix (pour 40% des personnes interrogées), l'affluence (27%) et l'accessibilité des lieux (19%).

L'ensemble des résultats de l'étude est disponible sur le site de la [Fondation Malakoff Humanis Handicap](#).

¹ Etude réalisée par BVA pour la [Fondation Malakoff Humanis Handicap](#) auprès de personnes en situation de handicap (handicaps moteur, visuel, auditif, mental et psychique) et d'accompagnants, via Internet, du 2 mars au 6 avril 2022. 860 personnes ont répondu, dont 667 en situation de handicap et 193 accompagnants/tuteurs.

² Etude réalisée par BVA pour Malakoff Médéric auprès de personnes en situation de handicap (handicaps moteur, visuel, auditif, mental et psychique) et d'accompagnants, via Internet, du 3 avril au 17 mai 2017. 1 261 personnes ont répondu, dont 933 en situation de handicap et 328 accompagnants/tuteurs.

« Tout comme l'accès à l'emploi, nous avons la conviction que la culture, vecteur de lien social, est un élément clé dans l'intégration des personnes en situation de handicap. Malakoff Humanis associe son expertise à celle des organisateurs de festivals pour abolir les obstacles liés au handicap et décroïsonner les publics. Nous agissons de manière concrète en proposant des solutions duplicables afin de mieux accompagner les organisateurs d'événements culturels dans leur démarche d'accessibilité pour rendre la société plus inclusive », déclare **Pascal Andrieux, directeur général de la Fondation Malakoff Humanis Handicap et directeur des Engagements Sociaux et Sociétaux du Groupe.**

Le cinéma est le lieu le plus fréquenté

Le cinéma reste la première destination des personnes en situation de handicap (88% vs 87% en 2017). Viennent ensuite les musées et expositions (83% vs 77%), les parcs de loisirs (79% vs 70%), les festivals de musique (71% vs 70%) et le théâtre (60% vs 55%).

L'ensemble des sorties culturelles réalisées par les personnes en situation de handicap s'effectue avec le soutien d'un proche. Seules 16% à 29% (selon le type de sortie) d'entre elles sortent de manière indépendante.

Près des $\frac{3}{4}$ des personnes handicapées affirment avoir ressenti un manque durant les périodes de confinement, un sentiment plus marqué chez les jeunes (85%) et les habitants des grandes villes (81%). 59% des personnes en situation de handicap aimeraient réaliser davantage de sorties culturelles, et 74% déclarent avoir prévu de le faire prochainement.

Des freins persistants et de nombreuses attentes

Le prix (pour 40% des personnes interrogées), l'affluence (27%) et l'accessibilité des lieux (19%) sont les principaux freins cités par les personnes en situation de handicap.

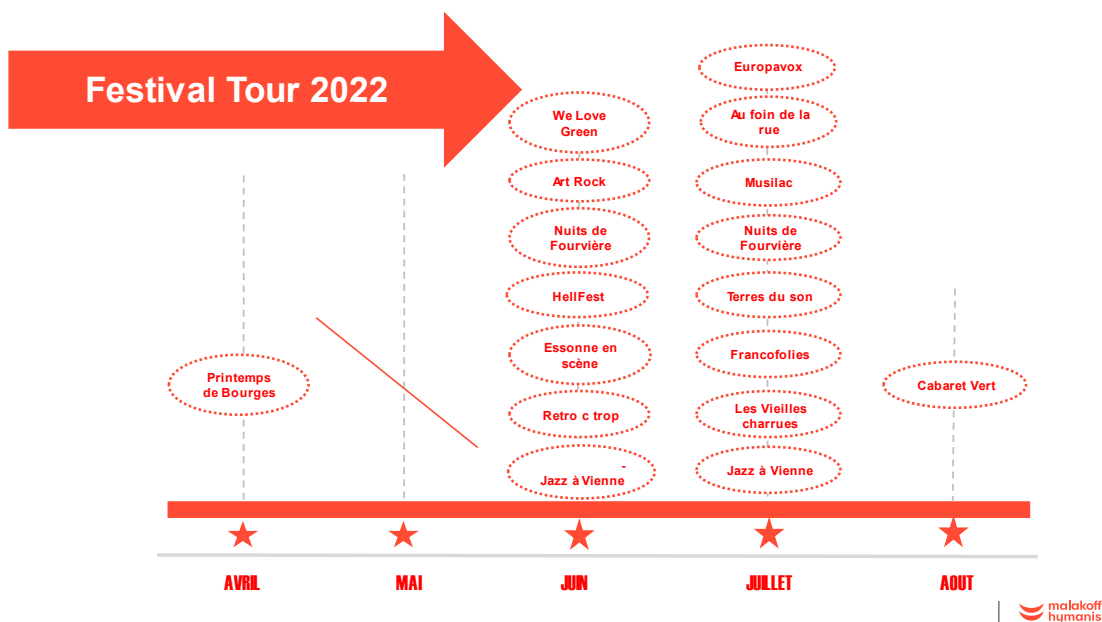
Pour les accompagnants l'affluence (28%) est le principal obstacle, suivi du prix (21%). La crainte de l'affluence est plus forte pour les festivals de musique (33%) que pour les autres lieux.

40% des personnes en situation de handicap considèrent que l'accessibilité (moyens de transports, rampes d'accès, mise à disposition de fauteuils roulants ...) reste l'axe prioritaire d'amélioration, loin devant les services d'aide (accueil, formation du personnel, interprètes en langue des signes) mentionnés par 15% des répondants et les tarifs (11 %).

Ce point de vue est partagé par les accompagnants, 45% d'entre eux estiment que l'amélioration de l'accessibilité est prioritaire suivi du prix (15%) et des services d'aide (13%).

Une expérience solidaire autour de 17 festivals

En 2022, Malakoff Humanis accompagne 17 festivals, un soutien qui a quadruplé depuis 2017. Au-delà de l'accès pratique (parking dédié aux personnes à mobilité réduite, navettes, mise en place de cheminement en plaques mobiles pour faciliter la circulation en fauteuil roulant ...), l'accent est mis cette année sur la proposition artistique (installation de boucles magnétiques autour des plateformes, mise à disposition de gilets vibrants pour les publics malentendants, spectacles audiodécrits et en langue des signes ...) ainsi que sur l'accueil et la communication (personnel formé à l'accueil des personnes en situation de handicap, création de programmes en braille, accessibilité numérique des sites internet ...). Malakoff Humanis propose également ce dispositif d'accompagnement aux théâtres, musées et associations qui œuvrent pour faciliter l'accessibilité à la culture.



Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

Samia Tibedeo : +33 6 81 68 93 23

samia.tibedeo@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

isegonzac@image7.fr

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

fpasquier@image7.fr

À propos de la Fondation Malakoff Humanis Handicap

Afin de sceller son engagement historique en faveur des personnes en situations de handicap, le groupe Malakoff Humanis a créé sa fondation d'entreprise en octobre 2013. L'objet de la Fondation Malakoff Humanis Handicap est notamment de favoriser l'accès à la santé et à l'emploi des personnes handicapées. Plus récemment, la Fondation a étendu son champ d'action à l'accès au sport et à la culture. Elle soutient notamment, sur le tout le territoire, la mise en accessibilité de festivals, théâtres et musées. Dédiée à 100% au handicap, la Fondation accompagne des projets innovants et duplicables pour rendre la société plus inclusive.

www.fondationhandicap-malakoffhumanis.org

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,6 Mds€ d'allocations à plus de 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 6,5 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis